

Initiation au contrôle de gestion dans un périmètre social et médico-social

Objectifs pédagogiques

Perfectionner vos connaissances en contrôle de gestion et intégrer les spécificités du secteur social et médico-social.

Améliorer la maîtrise des coûts, fiabiliser l'ensemble des données chiffrées et apporter une vision stratégique à court, moyen et long terme au sein de votre établissement.

Mettre en place des tableaux de bord et des indicateurs efficaces pour améliorer de meilleur suivi.

Programme

Dans un contexte de recherche constante d'efficience, de performance et de maîtrise des coûts, le contrôle de gestion devient une fonction incontournable dont les finalités premières sont de permettre d'améliorer les choix stratégiques et opérationnels des structures.

Qu'est-ce que le contrôle de gestion et son importance au sein de vos établissements

- Rappel des notions comptables indispensables
- Identifier le contexte et les enjeux de la fonction contrôle de gestion
- Identifier les attentes et les besoins des services et de la direction et des autres parties prenantes

Savoir construire, optimiser, exploiter et pérenniser des tableaux de bord

- Déterminer les objectifs précis de votre établissement et mettre en place des tableaux de bord adaptés
- Mettre en place des indicateurs pertinents pour répondre à vos besoins
- Comment recueillir les informations pour alimenter utilement vos tableaux de bord
- Fiabiliser et analyser vos tableaux de bord
- Communiquer autour de vos tableaux de bord
- Comment faire évoluer vos tableaux de bord

Analyse de la rentabilité

- Identifier les coût direct/indirect et variable/fixe ainsi que les recettes en atténuation
- Calculer des coûts complets, coûts marginaux et un seuil de rentabilité
- Solde intermédiaire de gestion et indicateur de rentabilité (CAF, marge brut, répartition des

PROGRAMME DE FORMATION

dépenses, taux d'utilisation des dotations, taux de vétusté des constructions

Public concerné et prérequis pédagogiques

Directeurs, responsables administratifs et financiers, comptables, décideurs bénévoles

La formation ne nécessite pas de prérequis

Durée, effectifs

1.5 jour(s) - 10.5 heures

12 stagiaires (capacité maximum)

Intervenant.e.(s)

- Présentation détaillée des intervenants accessible via notre site : www.uriopss-hdf.fr/formation

Moyens pédagogiques et techniques – Matériel nécessaire

10h30 de classes virtuelles : 6, 13 et 20 novembre 2025 (9h - 12h30)

Exposés théoriques, à partir de support et explications commentées par un PPT
Possibilité d'amener les tableaux de bords actuellement utilisés dans votre établissement

Formation à distance qui demande un ordinateur avec connexion internet, caméra et micro

Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation des acquis en cours de formation

Sanction visée

Un certificat de réalisation et une attestation de fin de formation seront délivrés à l'issue de l'action

RAPPEL

Pour valider leur formation et obtenir un certificat de réalisation, les stagiaires doivent avoir :

- attesté de leur présence (émargement)
- réalisé les exercices préconisés par le formateur
- réalisé l'évaluation des acquis de leurs connaissances
- complété la fiche individuelle d'évaluation de la formation

PROGRAMME DE FORMATION

Délais moyens pour accéder à la formation

- Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).
- Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap



Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires en fonction de leur handicap.

Référente Handicap pour l'organisme de formation Uriopss HdF :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite. Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis notre site Internet : www.uriopss-hdf.fr/formation

Tarif

Nos tarifs sont nets de taxes, car l'Uriopss n'est pas assujettie à la TVA (art. 261.7-1°b du CGI).